

Projet Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du 30 avril 2019 à 9 h 30- Salle Wangari Maathai

Etaients présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

M. CHERKAOUI-MALKI (présent jusqu'à 10h40), M. FAIVRE, M. FARA (présent jusqu'à 13h05), Mme LE BON (procuration à Mme LELOUP), Mme LEBORGNE-CASTEL, Mme LELOUP, M. NARCE, Mme VENNIN, M. WENDEHENNE

- *Absent :* M. DEMARQUOY

Collège B

- *Présents ou représentés :*

Mme ABED-VIEILLARD, M. MANIERE (présent jusqu'à 12h45), M. MOREAU (procuration à M. NARCE), Mme OLIVE (présente jusqu'à 12h45), M. PELLENNARD, M. POINSSOT, M. RIALLAND (présent à partir de 10h30 et jusqu'à 12 h 15), Mme ROSNOBLET, Mme TROMPIER, Mme VERNOUD (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL)

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

M. DER, Mme EVROT-CARRICAN, Mme GAETAN, M. ROLLIN

- *Absente :* Mme BELLENGER

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

Mme BOUSHIQ (présente jusqu'à 12h35), M. RIOLET, Mme FARGE (présente jusqu'à 11h55), M. MUSCAT (présent jusqu'à 12h35), Mme LECOMTE (suppléante de M. RIOLET)

- *Absents :* Mme KAISER, M. MICONNET, Mme BOUDIER, M. SURGOT (suppléant), M. CHENET (suppléant), Mme FLEURY (suppléante), M. ALOGUES (suppléant)

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

M. ANSEL (procuration à M. WENDEHENNE), Mme FOUGERON (procuration à M. FAIVRE), M. GERVAIS (procuration à M. POINSSOT), M. MONNOT (procuration à M. PELLENNARD), M. ROUZET (présent à partir de 11h 05 et jusqu'à 12 h 45))

- *Absentes :* Mme LUSTRAT, Mme PRUDON-DESGOUTTES, Mme VAN WYMELBEKE

Membres consultatifs

- *Présents :*

Mme CLERGET, responsable administrative de l'UFR ;
M. BELLENGER, responsable du département SAVAN

- *Absents:* M. BATT, M. COLLIN

Membres invités

- *Présents :*

Mme CASAS, responsable de l'antenne financière,
Mme THOMAS, responsable du service scolarité,
M. ARNOULT, secrétaire de direction de l'UFR

✓ **Approbation du PV du 14 mars 2019**

Mme LEBORGNE-CASTEL et Mme ABED-VIEILLARD sollicitent chacune une modification de forme concernant leur intervention. Puis le PV intégrant ces modifications est soumis au vote :

➤ **29 pour, 1 abstention**

✓ **Informations du Directeur d'UFR**

▪ **Compte-rendu de la conférence des Directeurs de composantes du 3 avril 2019**

En raison de l'indisponibilité du directeur et des directeurs- adjoints, Mme Nathalie LEBORGNE-CASTEL, membre du bureau, a représenté l'UFR à cette réunion. Celle-ci est invitée à en présenter les principaux éléments :

- Point sur le CA du 14 mars : présentation du compte financier, vote des capacités d'accueil en M2 et des modifications de l'offre de formation.
- Point sur le CA du 25.03 : actualisation de la CALECHE pour l'avancement local des enseignants-chercheurs, présentation du dispositif de télétravail (25 personnes concernées en 2018-2019) , de la revalorisation indiciaire au 1/4/2019 des personnels contractuels en CDD au niveau du SMIC, augmentation du contingent de CRCT (6 semestres au lieu de 2 + 2 attribués par le CNU), mise en place d'un DIU « enseigner l'informatique au lycée » co-porté avec l'UFC, restructuration de l'ESIREM
- Démarrage des DOM le 9/4. Malgré la bonne santé financière de l'établissement, la prudence sera de mise car la situation budgétaire pourrait être difficile en 2020. La campagne d'emplois en 2020 sera moins contraignante, mais des rééquilibrages pourront intervenir car certaines composantes n'ont pas eu de départs en retraite pendant le PRE et ont été épargnées.
- Colloque de la CPU : le président a animé un atelier sur l'économie numérique et y a accueilli des chefs d'entreprises.
- Droits d'inscription des étudiants internationaux : le décret n'est pas paru, la doctrine évolue. Les Etats africains sont demandeurs de formations en santé, ainsi qu'en agroalimentaire et en sciences et techniques.

M. ROLLIN précise que, depuis cette réunion, le décret est paru et le CA de l'université a voté l'exonération partielle des droits pour les étudiants extra-communautaires pour 2019-2020, de façon à les ramener à la hauteur de ceux des étudiants français ou ressortissants de l'UE. Une diminution importante des candidatures via Campus France a été enregistrée.

Mme VENNIN ajoute qu'en ce qui concerne les étudiants extra-communautaires, une trentaine d'établissements a voté l'exonération. Le président de l'uB ne veut pas s'engager au-delà d'un montant identique à celui des étudiants français et européens pour 2019.2020.

- Projet I-site : le plan d'action a été revu par les 7 chefs d'établissements et une conférence de presse a été donnée par l'administrateur provisoire de la COMUE.
Mme VENNIN ajoute avoir eu une réunion avec celui-ci : il est apparu confiant car le ministère s'est montré bienveillant et à l'écoute. Des points devront être revus, une nouvelle évaluation aura lieu fin juin.

Sur l'I-site, le directeur d'UFR relève le risque de devoir repousser l'échéance de deux mois en deux mois jusqu'aux prochaines échéances électorales.

M.ROLLIN communique les deux points repérés par le ministère : le recrutement des enseignants-chercheurs et le financement de la recherche.

M.NARCE observe que ces points peuvent être vus comme techniques alors qu'en réalité ils sont très politiques : qui va décider du profil recherche des postes d'enseignants-chercheurs ?

Mme VENNIN partage ce point de vue : si le CNRS discute directement avec la COMUE, l'établissement uB se trouvera engagé.

M.ROLLIN pense que le ministère veut des dispositifs qui conduisent à des transferts plus accentués de compétences vers la COMUE.

Mme LEBORGNE CASTEL poursuit son compte rendu :

- Signature d'une convention uB/CHU
- Compte financier présenté par M. Delmas : l'uB n'est plus sous tutelle, pas de remarque des commissaires aux comptes. L'amélioration des résultats s'explique par des mesures structurelles et l'augmentation des ressources propres (VAE, formation continue) et des causes conjoncturelles (subventions de l'Etat pour la compensation du GVT, de la CSG, de la loi ORE). Mais des recettes sont à la baisse dans certains domaines : ANR, FEDER. Certaines fluctuations sont non prévisibles et les dotations de l'Etat arrivent en fin d'exercice. 2020 peut être une année fragile, avec une hausse des effectifs étudiants de 15 %. Le taux de rigidité qui était de 84.5% en 2016 est désormais de 81.1%.
- Des projets d'investissements sont discutés : PPI fléchés, pharmaco-imagerie, sécurité, accessibilité, aménagements de locaux dont restructuration ESIREM, B2 et data center (2^{ème} tranche), Centre de Langues Associées, équipements pédagogiques, Société Universitaire de Recherche(SUR).
- Le DGS a présenté les tableaux de bords stratégiques de l'uB (mis à jour mensuellement). Le dispositif AGIL a porté sur 1 305 heures, dont 22 % financés par la formation continue ou l'alternance. Avec SAGHE, le pilotage sera amélioré. En ce qui concerne la CVEC, les crédits reversés par le CROUS vont permettre le financement de deux postes de médecins.

▪ Point Parcoursup

M.CHERKAOUI MALKI mentionne que les candidatures sont relativement stables : 2 811 déposées (contre 2 553 l'an dernier) mais au final 2 548 confirmées. Les candidats issus du baccalauréat S sont majoritaires (2 251 candidats contre 2237 l'année précédente). Les autres séries représentées sont ES avec 28 dossiers, STL avec 91 dossiers, STSS avec 83 dossiers et quelques baccalauréats professionnels. Le reste est réparti entre des séries plus rares dans nos filières.

La commission d'examen des dossiers, composée de 8 personnes, s'est déjà réunie une fois, 5 réunions sont programmées. Des coefficients ont été appliqués en fonction de la série du baccalauréat et de sa concordance avec les compétences attendues. Les lettres de motivations sont très stéréotypées et peu argumentées et les fiches « Avenir » peu exploitables. Quelques dossiers Campus France hors Parcoursup ont été étudiés par cette commission également.

Le Directeur d'UFR conclut que l'on enregistre une stabilité sur le nombre de candidatures et l'origine de baccalauréat. Il remercie les membres de la commission qui ont visiblement bien travaillé lors de

la première application de Parcoursup l'an passé, car l'UFR connaît une hausse du taux de réussite au S1 de la L1 de 10 à 15 % ce qui est notable.

- **Compte-rendu du colloque annuel de la CDUS (3 au 5 avril)**

Le Directeur d'UFR et M. NARCE y ont assisté les 3,4 et 5 avril à Rennes. Les débats ont été axés sur le rôle et la place des UFR de sciences dans les universités et dans la cité. Dans certains établissements, l'avenir des UFR scientifiques est soumis à des menaces, accentuées par les phénomènes de restructuration (regroupement d'établissements, COMUE, EUR, I-site, Idex etc). La tendance est à la fracturation entre enseignement et recherche et entre les niveaux licence et master. Cela fait peser beaucoup d'incertitudes sur les UFR et pose de nombreuses questions comme par exemple celle de la structure de rattachement des enseignants-chercheurs dans un paysage fracturé.

- **Concours Faites de la Science : bilan**

Le concours a été organisé à l'UFR sciences et techniques cette année, fusionné avec « C génial ». M. ANDREOLETTI pilotait l'opération, M. ARNOULT co-organisait et plusieurs enseignants-chercheurs ont contribué à l'évaluation des projets. Pour nous tous, il est toujours intéressant d'avoir des contacts avec le secondaire et de voir l'enthousiasme des élèves envers les sciences.

- **Bilan de l'assemblée générale du 11 avril 2019**

Les principes, attendus et enjeux de la mise en place de l'arrêté licence de juillet 2018 ont été présentés devant une quarantaine d'enseignants-chercheurs de l'UFR, ainsi que les grands schémas d'organisation possibles. Cette assemblée générale fut aussi l'occasion d'appeler les collègues volontaires (appel relayé par mail à l'ensemble des EC de l'UFR) à échanger et se réunir régulièrement pour avancer sur ce dossier. Une quinzaine de personnes souhaite s'investir dans la réflexion autour de la mise en place de cette réforme.

- **Compte-rendu de la réunion d'informations sur la formation continue du 21 mars avec Monsieur BRACHOTTE à l'UFR SVTE**

On constate une mainmise de plus en plus forte des entreprises sur la formation professionnelle, ce qui laisse craindre une diminution de la taxe d'apprentissage pour les universités. Une discussion s'instaure au sein du conseil d'UFR sur les nouvelles possibilités offertes au monde professionnel de créer des centres de formation, possiblement évalués sur leur taux de placement, ce qui constituerait une concurrence certaine pour les universités.

- **Devenir du parcours EGRP**

Le Directeur d'UFR a reçu M. ROBICHON, co-responsable du master EGRP (mention Biologie Santé) qui a fait état d'inquiétudes sur le maintien de ce parcours à court terme en raison du départ du porteur principal de ce M2 qui ne sera pas remplacé. Ce dernier bénéficiait d'un réseau d'intervenants professionnels dont la poursuite des activités d'enseignement n'est pas certaine. De plus, ce master recevait d'importantes recettes de taxe d'apprentissage, qui risquent de se tarir. M. ROBICHON aurait souhaité poursuivre le master sur la durée restante du contrat, mais cela semble difficile. Le M2 EGRP serait donc ouvert en 2019-2020 pour honorer les choix des étudiants qui sont venus en M1 pour le suivre mais ne serait pas reconduit à la rentrée 2020. Les étudiants actuellement en L3 doivent être informés de la fermeture du master.

M. NARCE se dit agacé car il pense que quand on veut faire fonctionner une formation, on le peut. Un nouveau réseau d'intervenants doit pouvoir être constitué. Cette formation était initialement la

seule au niveau national et rencontré du succès. D'autres formations ont ouvert sur ce créneau et il apparaît souhaitable que les bases en M1 soient consolidées pour l'accès à cette formation. Les débouchés et les taux d'insertion étant bons, il tient au maintien de cette formation jusqu'à la fin du contrat et pas seulement pour une année.

Le Directeur d'UFR répond qu'une solution pourrait être de lancer un appel à candidature pour la responsabilité de ce parcours. Le poste de secrétariat pédagogique financé par l'association est remis en question ce qui inquiète également M. ROBICHON. Un point doit être fait avec ce dernier.

M. POINSSOT souligne que les étudiants de L3 sont informés mais que la capacité d'accueil en M1 a été prévue avec cet effectif du M2 EGRP. Il s'inquiète du placement des étudiants qui seraient sans affectation possible.

M. PELLENARD suggère que M. ROBICHON expose le problème en commission de la pédagogie.

M. RIALLAND souligne que l'une des missions du futur responsable de parcours serait de chercher de nouveaux intervenants si les actuels y renoncent.

▪ **Echéances électorales**

- Renouvellement des BCP avec nouveaux contours (35/36/37, 64/65, 67/68, 66/69) le 28 mai à l'UFR. Panachage possible, pas de vote par correspondance mais vote par procuration possible
- Elections au CNESER le 13 juin (bureau de vote à l'université), demandes de vote par correspondance : 29 mai
- Elections au CNU : du 9 septembre au 14 octobre, par correspondance

▪ **Recrutements en cours**

- Remplacement de Mme CARDINAL-LEGRAND : M. Samuel JACQUIOT a été sélectionné en Junior Fellowship en mars dernier par le processus I-site. Il fera sa recherche à l'UMR Agroécologie et assurera 64 h d'enseignement
- Remplacement d'un PR en 64/66 : le comité de sélection se réunira les 6 et 20 mai prochains. 6 candidats se sont présentés.

▪ **Délégation du Burkina Faso**

Des enseignants burkinabés viennent à l'uB le 21 mai prochain. L'UFR est sollicitée pour organiser une rencontre avec les différents laboratoires, ces EC étant intéressés par le domaine des Sciences de la Vie. Les responsables de laboratoires seront contactés pour connaître leurs disponibilités pour cet accueil (visite de 2 h).

✓ **Question statutaire**

▪ **Candidature à la responsabilité du parcours de M1 BCPA**

Suite au souhait de M. DEGRACE de se retirer de cette responsabilité le 1er septembre 2019, un appel à candidature a été lancé. La candidature de M. HICHAMI a été votée par le département SAVAN. Le conseil d'UFR est appelé à valider cette proposition :

➤ **Unanimité (30 pour)**

✓ **Questions relatives aux ressources humaines**

- **Compte-rendu de la commission de la recherche réunie le 25 mars 2019 et de la commission de la pédagogie réunie le 26 mars 2019**

- **Campagne d'emplois enseignants et enseignants-chercheurs pour 2020**

Le Directeur d'UFR rappelle que nos propositions doivent être présentées lors du DOM le 13 mai. Les disciplines les plus en tension sont la 67, la 64, la 35-36 et la 65 dans une moindre mesure. Dans cette section, plusieurs départs à la retraite vont intervenir dans les années à venir, il est donc important d'essayer d'anticiper.

L'UFR va essayer d'actualiser les chiffres des besoins au vu de la nouvelle offre, et dans la perspective de mise en œuvre de l'arrêté licence.

MM.WENDEHENNE et RIALLAND sont invités à présenter les comptes rendus des commissions de la recherche du 25/03/2019 et de la pédagogie du 26/03/2019

1) Demande de publication d'emplois vacants ou susceptibles de l'être

- Poste de MCF en 66 A (congé longue durée) : ne pas publier.

- Poste de PRAG « préparation aux concours » susceptible d'être vacant : à publier si vacant mais Mme OLIVE précise que sa demande de mutation a très peu de chances d'aboutir cette année.

- Poste de MCF de Maryse CHARBONNIER susceptible d'être vacant en 66 végétal: à publier en 65/66 « Physiologie et signalisation cellulaire des interactions plantes-microorganismes », UMR Agroécologie (enseignements répartis sur la biologie cellulaire et la biologie végétale).

Mme LELOUP demande s'il serait possible de recevoir les documents avant le conseil car il est gênant de les découvrir en séance.

Cette suggestion ne fait pas l'unanimité, car les informations sont évolutives et une telle diffusion en amont pourrait déboucher sur des pressions à l'égard de membres du conseil. La proposition envisageable est de diffuser le résultat du travail en commissions, revêtu de la mention « document de travail » Il est demandé par Mme ABED VIEILLARD que le profil « enseignement » soit ajouté dans le tableau.

Le Directeur d'UFR soumet au vote la publication du poste de MCF de Mme CHARBONNIER, selon le profil ci-dessus :

➤ **Unanimité (31 pour)**

2) Demandes de créations d'emplois

M. WENDEHENNE commente les demandes de création d'emplois et souligne un souci récurrent pour la demande en 66 A, qui remonte chaque année sans profil recherche. De plus, personne du laboratoire LNC n'est présent à la commission « recherche » de l'UFR. Il a contacté la directrice du laboratoire et espère que les éléments seront plus précis en 2020. Le classement proposé est le suivant :

1) MCF 37-36 profil « Interactions climat-cycles de l'eau et du carbone », UMR Biogéosciences

2) PR 68-69 profil « Neurobiologie, neuroendocrinologie et biologie animale », UMR CSGA

3) PR 36 profil « Sédimentologie, Environnement, Paléoenvironnement », UMR Biogéosciences

4) MCF 67 profil « Origine de la structuration de la variation génétique et phénotypique » UMR Biogéosciences

5) MCF 66 profil « Physiologie animale » UMR 1231

Mme LELOUP insiste sur les besoins en enseignement en biologie animale et la nécessité pour le CSGA d'être représenté.

M. POINSSOT mentionne que beaucoup d'étudiants vont à l'étranger pour les neuro-sciences.

M. RIALLAND souligne que la commission de l'enseignement a veillé à soutenir les disciplines où il y a des déficits, une actualisation devant être réalisée sur les nouvelles maquettes.

Le Directeur d'UFR soumet ces demandes de création d'emplois au vote :

➤ **Unanimité (31 pour)**

• **Campagne d'emploi BIATSS pour 2020**

1) Demande de publication d'emplois vacants ou susceptibles de l'être

- 1^{er} ex-aequo : poste vacant de technicien BAP A (ex M. SOLONOT) Une CDD sur le poste arrive à échéance des trois années de contrat possibles au 01.09.2019.

Mme ABED-VIEILLARD n'est pas d'accord pour classer ce poste ex-aequo car cela peut être interprété par l'université comme : « l'UFR n'en a pas besoin ». De plus, ce poste est vacant depuis 2016.

- 1^{er} ex-aequo : poste susceptible d'être vacant d'ATRF BAP J scolarité (retraite Mme SCHERF 01.09.2020)

Les besoins au planning sont importants et impactent toute la communauté. L'idée serait de déplacer le poste de Mme SCHERF sur la fonction de gestion du planning pour permettre une ouverture à concours et de replacer le support du planning sur la scolarité.

M. NARCE insiste sur le fait qu'il faut absolument éviter de se replacer dans la situation difficile que nous avons connue au planning quand la personne formée qui était contractuelle a vu son contrat non renouvelé. Cette stabilisation va être encore plus cruciale avec l'arrivée de SAGHE.

- 3. Poste vacant d'ATRF BAP J Ecole Doctorale « Environnement-Santé » (décès Mme THERY) : à publier si non pourvu au mouvement interne

M. ROLLIN souligne que les ED relèvent de la COMUE, par conséquent les personnels devraient être mis à disposition de celle-ci et être informés de ce rattachement. Les recrutements devraient être gérés par la COMUE et l'UFR ne devrait plus classer ce poste. Les personnels ont été interrogés mais le problème n'est pas réglé depuis plusieurs années.

Le Directeur d'UFR répond qu'en l'absence de consigne de l'uB en ce sens, ce poste reste rattaché à l'UFR et sera demandé en publication auprès de l'uB, sauf s'il est pourvu au mouvement interne.

- 4. Poste vacant d'ASI BAP A UMR 1231 (ex Mme LEEMPUT) Il y a une personne en CDD sur le poste, qui n'est pas au bout de ses 3 ans de contrat possibles.

- Poste de technicien animalerie poissons-zèbres (disponibilité Mme LOPEZ) : ne pas publier

Demande de maintien de support uB :

- Support d'ATRF BAP G (susceptible d'être vacant, retraite Mme AARABE 1-08-2020) : nettoyage de locaux spécialisés : à maintenir

M. NARCE souligne le risque de voir disparaître ce poste dans le contexte d'externalisation du ménage. Il est nécessaire de s'appuyer sur l'argument que Mme AARABE assure le nettoyage de salles de TP spécialisées, tâche difficilement externalisable.

Le Directeur d'UFR soumet ce classement au vote, après avoir rappelé que l'uB ne demande pas de classement sur les postes vacants. Néanmoins, lors des échanges en DOM, on peut être amené à donner des priorités.

➤ **18 pour, 7 contre, 2 abstentions**

2) Demandes de créations d'emplois

Le Directeur d'UFR présente la liste proposée, à l'issue du travail des deux commissions :

- 1) ASI BAP A UMR Biogéosciences
- 2) Technicien BAP A serres
- 3) ASI BAP E UMR Biogéosciences
- 4) Technicien BAP J gestion financière UMR Biogéosciences

Demandes soutenues par l'UFR SVTE :

- IGE BAP A Plate-forme DIMACELL (UMR PAM)
- ASI BAP G Hygiène et sécurité (UMR 1231)

Pour M.ROLLIN, il est important que rappeler que la demande de création pour les serres s'inscrit dans la perspective de nouveaux locaux.

➤ **28 pour, 1 abstention**

✓ Informations de l'IA-IPR

Le Directeur d'UFR remercie M. ROUZET de sa présence.

▪ Programmes de SVT du secondaire

M.ROUZET propose de faire une présentation succincte des programmes du secondaire aux étudiants et enseignants- chercheurs de l'UFR (1 heure environ), à une date à définir, plutôt en soirée. L'idée est de communiquer sur l'esprit des nouveaux programmes (volonté d'amener du concret dans l'enseignement scientifique) et de réfléchir à un partenariat pour s'engager dans la formation scientifique des enseignants qui en ont besoin.

Le Directeur d'UFR confirme qu'il est en effet très important d'assurer le continuum bac – 3 / bac + 3. Cela permettra aux EC du supérieur de cerner les compétences et les lacunes des candidats à la licence, dans le cadre de la réforme du lycée.

- **Projet de préparation à l'agrégation pour les docteurs**

La préparation au concours interne uniquement est assurée de façon réduite par le rectorat. Se met en place actuellement une agrégation réservée aux docteurs, sur la base du constat que de nombreux docteurs postulent pour enseigner en tant que contractuels dans le secondaire. Les moyens rectoraux sont limités mais peut-être qu'en s'associant à l'UFR, une perspective serait possible. L'idée est de compléter les connaissances des docteurs et de leur apporter une formation générales dans les matières qu'ils n'auront pas abordées, en raison de leur spécialisation. Cette préparation apporterait une visibilité au plan national et permettrait d'attirer des docteurs. Une option serait de monter un DU. L'IA/IPR s'engage à faire un retour sur le concours 2019.

Mme VENNIN, présidente du jury de l'agrégation spéciale, évoque également la possibilité de s'associer avec Besançon mais dans le cadre d'une préparation à l'agrégation normale. En effet, l'énergie à investir est importante pour seulement 5 postes cette année, sans garantie de maintien de ce concours spécial.

M.NARCE pense que les candidats docteurs pourraient trouver dans une préparation générale les éléments qui manquent à leur parcours.

Le Directeur d'UFR propose de discuter de cela rapidement.

- **Bilan du dispositif AGIL en SVT à destination des étudiants L1 « oui-si »**

M.ROUZET a eu un bilan de la part des enseignants du secondaire intervenus dans AGIL. Ils soulignent une adhésion globale au dispositif de la part des étudiants et le faible nombre d'abandons, bien que certains aient un niveau très faible. Les étudiants ont souligné le rôle très important des référents. Sur 48 étudiants, 2 ont validé les 5 UE imposées, dont 1 venant de STL. La moitié en a validé 3 ou plus, 12 n'ont rien validé. Les nouvelles problématiques qui se posent: AGIL est-il utile ou pas ? Nous n'avons pas réellement la réponse, mais nous avons évité des décrochages. La méthodologie est peut-être à modifier, c'est à l'étude. Il faudrait garder quelques heures pour préparer la seconde session l'année prochaine. Et il faudra réaliser une comparaison entre les étudiants de même niveau, selon qu'ils ont bénéficié ou pas du dispositif AGIL.

Le Directeur d'UFR constate que certains semblent être sur le chemin de la réussite. Des aménagements seront sans doute à faire après cette 1^{ère} année.

Mme AMIOT-LELOUP s'interroge sur le devenir des étudiants qui ont eu de très faibles notes dans certaines UE.

M.ROUZET répond que les perspectives qui s'offrent à eux sont le redoublement ou une nouvelle orientation.

- ✓ **Questions financières**

- **Dialogue d'Objectifs et de Moyens : examen des documents présentés à l'uB**

Le Directeur d'UFR explique qu'un argumentaire sera préparé en vue du maintien de la dotation de fonctionnement réévaluée l'année dernière.

Sur les heures, en réalisation finale, nous devrions être très proches des 28 000 heures allouées, même si elles ne sont pas encore toutes saisies. Il est donc demandé la même dotation pour l'an prochain.

En ce qui concerne l'investissement, des besoins en matière d'équipements pédagogiques vont être remontés, ainsi que vis-à-vis de la sécurité du bâtiment et de l'isolation.

▪ **Vote du Budget Rectificatif 1/2019**

Mme CASAS commente le BR 1. Le document transmis avant les vacances n'a été complété que de quelques données relatives à la formation continue (ajustements des heures et des recettes) et à des demandes de prélèvements sur réserves, pour la FC et pour les serres. Deux sommes de 8731 € et 3387 € sont demandées pour le remplacement de toiles d'ombrage et de boîtiers de commande pour l'ouverture des fenêtres.

Le Directeur d'UFR est bien conscient que les études pour la construction de nouvelles serres vont être engagées en 2019 mais l'état de vétusté des installations et matériels aux serres est préjudiciable à la santé des personnels et des étudiants et à la survie des collections végétales.

➤ **Unanimité (24 pour)**

✓ **Compte(s) rendu(s) de commission(s)**

▪ **Commission des locaux du 20 mars 2019**

M.FARA présente un compte rendu des travaux de la commission :

- Rénovation du câblage du bâtiment (prises et réseau) : la DNUM n'est pas en capacité de réaliser en 2019 le travail nécessaire aux nouveaux câblages électriques et informatiques, même si le pôle patrimoine est en mesure de lancer les travaux. Nous ne savons pas, à ce stade, si le re-câblage sera réalisé ou pas en 2019, même avec un décalage de quelques mois entre la réalisation des travaux par l'entreprise et l'activation du matériel par la DNUM.

M. ROLLIN demande si le bâtiment devra être fermé pour des raisons de sécurité, afin de pouvoir très en amont avertir les personnels et organiser les activités.

- Dernière visite de la commission de sécurité dans le bâtiment : nous sommes quasiment au point au niveau de l'UFR, le reste des travaux à réaliser concerne le pôle patrimoine qui va être re-sollicité.
- Bureaux pour les EC qui font leur recherche de façon délocalisée : un bureau complet ne peut pas être attribué à chaque EC, des regroupements sont en cours. Les personnels concernés seront invités dans les réunions de la commission pour favoriser la communication.
- Demandes d'aménagement au 4^e étage partie sud en raison de la surpopulation de doctorants et post-doctorants en climatologie. La commission a émis un avis favorable de principe pour le montage de cloisons, aux frais du laboratoire Biogéosciences.
- Aménagement de la salle S19 pour Sabrina PERREY pour raison de sécurité : demande très récente, le dossier sera abordé lors d'une prochaine commission.

M. POINSSOT revient sur l'achat envisagé d'une armoire pour stocker les tablettes : où pourrait-elle être entreposée : à la loge ou ailleurs ?

✓ **Questions pédagogiques**

▪ **Calendrier universitaire 2019-2020 (complément)**

Mme THOMAS précise que les dates pour les M2 SCM et SEME n'étaient pas arrêtées lors du dernier conseil, elles sont donc présentées à ce conseil. Par ailleurs, une date est ajoutée pour le M2 NS et les dates d'examen sont étendues du vendredi au samedi, par précaution.

➤ **Unanimité (23 pour)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h10.

Le Directeur de l'UFR

Bruno FAIVRE